

Liste des délibérations examinées lors du Conseil Municipal du 23 juin 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie RENOUF, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de votants : 13

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 18/06/2025

Présents : Annie RENOUF, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Stéphane CHAIGNE, Joseph BERNARD, Karine GAZEAU, Evelyne DRAPEAU, Francis CHUSSEAU, Christine PASZKO, Laure de MAISONNEUVE, Frank RABILLE, Véronique DESMARICAUX, Romain TESSIER
Absents ou excusés : Edouard de La BASSETIERE, Sylvie LEBON

Pouvoir : Sylvie LEBON a donné pouvoir à Véronique DESMARICAUX

Secrétaire : Véronique DESMARICAUX

Le quorum étant atteint, Madame le Maire ouvre la séance par la lecture du compte-rendu du 26 mai 2025. A l'unanimité, le compte-rendu est adopté.

MARCHE PUBLIC

45-2025 – Avenant n° 1 au lot 12 du marché de réaménagement et d'extension de la mairie – Annulation achat réfrigérateur

Approuvé à l'unanimité

DOMAINE PRIVE COMMUNE

46-2025 - Conclusion d'un bail emphytéotique administratif avec API Distribution concernant l'implantation d'une supérette API rue du Lac - Approbation et désignation de Monsieur le premier adjoint pour le signer en la forme administrative

Approuvé à l'unanimité

INTERCOMMUNALITE

47-2025 – fixation du nombre de la répartition des sièges du Conseil Communautaire de Vendée Grand Littoral dans le cadre d'un accord local

Approuvé à l'unanimité

GROUPE SCOLAIRE

48-2025 - Demande de dérogation scolaire pour 2 enfants - Famille DESPAS

10 voix pour – 3 abstentions

49-2025- Demande de dérogation scolaire pour 1 enfant – Famille POPIOLEK DELOUPY

Approuvé à l'unanimité

AMENAGEMENT DU BOURG

50-2025 – Création d'un parcours sport et liaison douce à La Fignousière

Approuvé à l'unanimité

PERSONNEL

51-2025 – Non renouvellement de contrat PEC – Création d'un emploi permanent pour le groupe scolaire – Contrat à durée déterminée soumis à une autorité extérieure

Approuvé à l'unanimité

FONCIER

56-2025 – Suite à l'acquisition récente d'un terrain rue de La Burelière, 2 bandes de terrain vont être vendues aux propriétaires voisins.

Approuvé à l'unanimité

LOTISSEMENT

57-2025 – Présentation de la convention d'honoraires du Cabinet THOUZEAU-LEGAL, dans le cadre de la maîtrise d'œuvre du futur lotissement de 4 lots, rue de La Burelière

Approuvé à l'unanimité

DÉCLARATION D'INTENTION D'ALIÉNER

52-2025 - La Commune renonce à son droit de préemption urbain concernant un bien cadastré section C n° 2642 – 82 impasse de La Davière

Approuvé à l'unanimité

53-2025 - La Commune renonce à son droit de préemption urbain concernant un bien cadastré section AD n° 126 -129 rue du Payré

Approuvé à l'unanimité

54-2025 – La Commune renonce à son droit de préemption urbain concernant un bien cadastré section AD n° 7 – 95 impasse du Coteau

Approuvé à l'unanimité

55-2025 – La Commune renonce à son droit de préemption urbain concernant un bien cadastré section AD n° 63 – 57 rue du Cormier

Approuvé à l'unanimité

LE MAIRE
ANNIE RENOUF



LA SECRETAIRE
VERONIQUE DESMARICAUX